



# Demander une bourse de collège

En ligne c'est plus simple et efficace !

Vous êtes plus  
de **400 000**  
à avoir fait une  
demande en ligne  
en 2018

## Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



**Mon avis d'impôt 2018**  
(et mon avis d'impôt 2019  
si un changement  
familial ou professionnel  
a entraîné une baisse  
de revenus en 2018  
par rapport à 2017)



**L'identifiant  
et le mot de passe**  
→ de mon compte  
Éducation nationale (ATEN)  
fournis par le collège  
**ou**  
→ de mon compte  
France Connect



**Mon adresse  
de messagerie  
électronique**

## Le déroulement de ma demande

- 1** Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte ATEN ou



Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

- 2** Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.
- 3** Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.
- 4** Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

[education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://education.gouv.fr/aides-financieres-college)